LABOSPORT

LABORATOIRE AGREE EN QUALITE DE CONTROLEUR TECHNIQUE

PAR LE MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS.

ESSAIS LABORATOIRE

Produit: « PLASTOR PURT-4 satin (FFPNJ64) »

Société: V33

Rapport nº R101389-A1

Le Mans, le 05/08/2010



Objet:

Vérification des caractéristiques de glissance d'un revêtement de sol selon la norme NF EN 13036-4

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Il comporte 4 pages incluant 1 annexe.

Les résultats ne sont valables que sur l'échantillon présenté.

Date: 05/08/2010

1. DEMANDEUR

Société : V33

: 27/07/2010 Date de la commande

Date de réception de l'échantillon : 26/07/2010

Numéro de l'échantillon : 007542

2. DESCRIPTION DU REVETEMENT

Produit: PLASTOR PURT-4 satin (FFPNJ64)

Identification	Référence interne	Photo				
PLASTOR PURT-4 satin (FFPNJ64)	007542					

Mode de pose : libre

Nature du support : bois

3. CONDITIONS D'ESSAIS

Température d'essai : ambiante : 23.3 °C

revêtement: 23.3 °C

Hygrométrie d'essai :

ambiante: 49.9 %

4. REFERENTIELS

Les essais sont réalisés suivant la norme NF EN 13036-4 : Méthode de mesurage de l'adhérence d'une surface - Essai au pendule

L'appareil utilisé est le pendule STANLEY R.R.L. (Road Research Laboratory).

Dureté du patin : 55±3 shore A.

Les exigences prises en compte pour le type de produit testé sont stipulées dans la norme NF EN 14 904 : 2006: Sols multisports intérieurs.

Exigences spécifiées dans la norme EN 14904 : 80 ≤ résultat de glissance ≤ 110.

Le critère de sécurité de glissance n'est qu'une partie de la norme.

5. RESULTATS D'ESSAIS

PLASTOR PURT-4 satin (FFPNJ64) (007542)

Moyenne pour chaque essai (avant correction):

 $n^{\circ}1 = 85.6$

 $n^{\circ}2 = 91.0$

 $n^{\circ}3 = 89.0$

RESULTAT

89

Précision de la mesure : ± 4 unités.

NB: la feuille des mesures est jointe en annexe

Le Mans, le 5 Août 2010

LABOSPORT

Chemin aux Boeufs - 72100 LE MANS

Tél. 02 43 47 08 40 - Fax 02 43 47 08 28

Pascal Haxaire

Directeur Technique Sols Synthétiques

Xavier Hérouin

Responsable Dép.Laboratoire

<u>Annexe</u>

LABOSPORT		FEUIL	PEUILLE DE MESURE DE GLIS Date de mise en apllication			NCE	Indice	FM 02	A 02 Page			
19.03.2009 F 1/1												
FM 02iF	JILLE D	E MESU	RE DE C	SLISSA	NCE EN	LABO	RATOIR	E	PAGE 1/1			
	E D'EDITIO											
DATE DE DEBUT	DU COND	ITIONNEME			26/07/	2010						
		50	OPI	RATE	JR		100	201	22/15			
DATE ESSAIS:		FP 04/08/2010			CONDITIONS DU LABO 49.9% HR 23.3°C Air							
HEURE ESSAIS	14h30				CONDITIONS PRODUIT: / Eau							
TYPE REVETEN					ONDITION	Surfac	е					
		10-1389			Type de gomme du patin CEN							
NOM DU PRODU	900000	PLASTOR PURT-4 satin (FFPNJ64)			Longueur de glissement 126 ± 1 mm							
N° ECHANTILLO		7542										
METHODE D'ESSAI												
Máthadas d'as	entre de la companya											
methodes d es	Méthodes d'essais		NF P90-106		EN 13036-4 X							
	0	ITTF		NE	NF 192 EN 14 904							
Référentiels	. [NF P90 203			NF P 90 110 IAAF							
					EN 14 877 EN 15330-1 (Tennis)							
					En 1997							
Les essais sont	réalisés (conformém	ent au mod	le opérato	ire MO-0	2 à l'aide	du pendul	e A02-00-	-00			
	X Gliss	sance à se	С		Glis	sance en	humide					
	75 S. C.	CORRE	CTIONS	AVAN	T I A ME	SUBE		Value of the se				
ZERO	Láche	The second second	yennes des		LAWIE		orrections	en fonction	de			
	1 2	3	lachers		EAU		la température de l'eau 0 °C -7 15°C -1					
Avant essai	0 0	0	0	F			2° C -6		0			
Aprés essai	0 0	0	0				-5 -4	25°C	1 2			
MOYENNE DES	MOYENNE DES MOYENNES						-3	40°C	3			
				ESSAI	1000	13°C						
LACHERS	COLUMN TO SERVICE AND ADDRESS OF THE PARTY O	-	-		-		7		Moyenne			
ESSAIS	1	2	3	4	5	6	7	8	(X)			
1	86	86	86	85	85				85.6			
2	90	91	92	92	90				91			
3	91	88	89	87	90	89	89	89	89			
			N	MOYENNE	DES MO	YENNES		X	88.5			
	EAU /											
BILAN DES CO	BILAN DES CORRECTIONS ZERO (MOY DES MOY*)								0			
	ETALONNAGE +0											
		GLISS	ANCE	CORR	IGEE				89			
	IN	CERTITUD	THE RESERVE TO SERVE THE RESERVE THE RESERVE TO SERVE THE RESERVE THE	Contract of the last of the la	The second second	THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN						
A REI	MPLIR SFI		AR LE RES				NT CONCE	RNÉ				
	A REMPLIR SEULEMENT PAR LE RESPONSABLE DU DEPARTEMENT CONCERNÉ											
CC	CONFORME X NON-CONFORME											
	COMMENTAIRES ET REMARQUES											
Dans le cas où les 5 premières valeurs diffèrent de plus de 3 unités, ne sont pris en compte que les 3 derniers												

LABOSPORT

Date: 05/08/2010